

## « Géographies, géographes et émotions »

Alors que pendant longtemps les émotions ont été abordées à la marge de la réflexion dans les sciences humaines et sociales, et plus encore en géographie, les attentats perpétrés du 7 au 9 janvier 2015 dans la région parisienne ont remis avec force et violence cette question sur le devant de la scène. Ces événements ont en effet provoqué, en France et au-delà, des émotions individuelles et collectives multiples (tristesse, colère, peur, indignation, etc.), qui ont elles-mêmes suscité des manifestations spatiales diverses. Ces émotions se sont traduites aussi bien dans les espaces publics concrets (sous forme de dispositifs juridiques et sécuritaires limitant la libre circulation des personnes, de minutes de silence marquant la peine et le recueillement, de rassemblements contre la haine et la peur ou bien encore de marquages artistiques clamant la liberté d'expression), que dans les espaces publics virtuels (notamment par la diffusion massive des hashtag #CharlieHebdo et #JeSuisCharlie). Ces attentats nous ont rappelé à quel point les émotions participent de notre manière d'habiter, de nous déplacer, de pratiquer ou encore d'agir sur et dans l'espace.

Cette forte imprégnation des émotions dans l'espace des sociétés a conduit à l'élaboration de champs de recherche, en sciences humaines et sociales, qui ont progressivement construit les émotions comme objets d'étude. La mobilisation des émotions a ainsi enrichi la sociologie à partir des années 1970 (Turner, Stets, 2005), autour des travaux d'A. R. Hochschild ou d'E. Goffman par exemple. Considérant que la culture et la socialisation participent au ressenti des émotions en permettant notamment de les nommer, ces dernières ont en effet été peu à peu appréhendées comme de véritables faits sociaux. Elles ont, à ce titre, été envisagées à la fois comme des « produits de l'emprise du monde social sur les individus » et comme « des influences en elles-mêmes de l'action et de l'interaction sociale », c'est-à-dire « comme des forces explicatives à intégrer à l'analyse de la dynamique sociale » (Bernard, 2015a). De la même façon, le rôle des émotions dans la construction du soi a marqué l'anthropologie depuis les travaux de M. Rosaldo (1980), notamment par une remise en question de « l'idée reçue selon laquelle les émotions seraient de l'ordre de l'intériorité, de l'irrationnel, de la nature » (Crapanzano, 1994). Cette approche montre combien les émotions ne questionnent pas seulement l'individu et la psychologie, mais participent du rapport de l'individu au collectif. L'appel de L. Febvre à une histoire de la « vie affective » ou encore les travaux de N. Elias (1987) ont également amené à la constitution d'une histoire des émotions (Deluermoz *et al.*, 2013). Les émotions sont ainsi été abordées en fonction des évolutions qui ont marqué leurs expressions dans le temps et dans les cultures (Ernisse, 1994). Cette appropriation par la sociologie, l'anthropologie et l'histoire des émotions questionne leur statut dans les sciences humaines et sociales, et tout particulièrement en géographie. Comment les émotions peuvent-elles passer d'une mobilisation à la marge dans les sujets analysés, quand elles ne sont pas tout simplement rejetées comme un biais, à un objet géographique à part entière ? Plus généralement, la revendication d'un « *emotional turn* » par des géographes anglophones suffit-elle à faire des émotions un objet d'étude de la géographie ? Les émotions comme fait social appréhendé dans le passé et le présent des sociétés peuvent-elles être analysées en tant que fait spatial ?

Si la géographie culturelle et la géographie post-moderne ont ouvert des pistes dans la prise en considération des émotions, certaines résistances persistent néanmoins à étudier les émotions en géographe et en géographie comme le soulignaient déjà B. Bochet et J.-B. Racine dans un appel lancé dans la revue *Géocarrefour* (2002). Ces résistances s'expliquent d'ailleurs sans doute en partie par un certain flou qui entoure la définition de cette notion, notamment du fait de sa proximité avec d'autres termes comme sentiments (Gervais-Lambony, 2012) et affects (Thrift, 2004). Si ces termes renvoient à des types de ressentis qui participent de fait à une certaine géographie du sensible, compris comme ce qui a trait à nos différents sens, ils n'en méritent pas moins d'être distingués. Les sentiments, en tant qu'ils relèvent de l'individuel et de l'individualisation, sont la conséquence de ressentis et de *stimulus* personnels (Slepoj, 1997). Ils interrogent une relation à l'espace qui se construit à l'échelle de l'individu alors que les émotions peuvent être produites collectivement, à l'instar de la peur, de la colère ou de la tristesse qui se sont exprimées lors des rassemblements qui ont fait suite aux attentats contre *Charlie Hebdo*. Les émotions affectent donc l'individu mais aussi son rapport aux autres et à l'espace. Les affects, quant à eux, renvoient à la capacité d'un individu à ressentir. S'ils peuvent se manifester corporellement et par là même spatialement, ils ne sont pas nécessairement ni conscients ni verbalisés (Shouse, 2005), tandis que « l'origine de l'émotion ne se trouverait plus ni dans une réaction du corps, ni (forcément) dans une perception cognitive, mais dans le social et la pression qu'il exerce sur les individus » (Bernard, 2015b). Les émotions, en tant qu'elles peuvent modifier le rapport des individus et des groupes d'individus à l'espace, en tant qu'elles peuvent avoir des traductions dans leurs corps, leurs représentations et leurs discours, peuvent ouvrir des pistes d'études particulièrement fécondes dans les différents champs de la géographie française contemporaine. Ce sont ces pistes que ce numéro se propose d'explorer.

## 1. Des géographies des émotions

Conscients d'une relative difficulté des chercheurs en sciences sociales à parler de (leurs ?) émotions, certains géographes anglophones plaident depuis plusieurs années pour l'élaboration de véritables « géographies émotionnelles » (Anderson, Smith, 2001 ; Davidson, Milligan, 2004 ; Davidson *et al.* 2007), qui soient capables de rendre compte de la dimension intrinsèquement émotionnelle de nos rapports aux lieux, et plus largement de notre rapport au monde (Smith *et al.*, 2009). Ils s'intéressent notamment aux lieux où se manifestent les émotions extraordinaires ou ordinaires (l'hôpital, le crématorium, la maison, etc.), à la manière dont les émotions sont produites à l'interaction des sociétés et de leur environnement, à la façon dont celles-ci s'incarnent dans des espaces (la forêt comme espace terrifiant dans les sociétés occidentales par exemple) ou bien encore à la dimension émotionnelle des représentations spatiales (le « beau » paysage, le mal du pays, etc.). Cet « *emotional turn* » est donc né d'une volonté de mettre en lumière les processus de différenciation spatiale que les émotions produisent et la manière dont celles-ci sont vécues différemment selon les espaces dans lesquels elles s'incarnent et selon les groupes de populations qu'elles concernent. Dans cette perspective, il s'agit alors de se demander en quoi les émotions affectent diversement les groupes (sociaux, économiques, politiques, culturels, genrés, etc.), dans quelle mesure celles-ci participent à la construction des identités tant individuelles que collectives, et quelles sont les implications spatiales de tels processus. De fait, si les émotions peuvent être collectives, elles sont aussi spatialisées, matérialisées que ce soit dans des lieux, des temps ou des corps. La multiplication des barrières, grilles et autres systèmes de sécurité dans les grandes

métropoles du monde peut en ce sens être appréhendée comme l'indice et la marque des peurs multiples (de l'autre, du crime, du terrorisme, de la contestation, etc.) qui façonnent les villes (Dawson, 2005), et plus largement les paysages (Tuan, 1979) et les espaces contemporains (Appadurai, 2005 ; Pain, Smith, 2008). Or, si la peur est vraisemblablement une des émotions les plus immédiatement palpables et les plus aisément identifiables par les géographes, il nous apparaît crucial de ne pas se limiter à celle-ci mais de chercher à appréhender d'autres émotions, peut-être moins instantanément visibles mais non moins structurantes tant dans les espaces publics que privés.

A de rares exceptions (par exemple : Roux, 1999 ; Bochet, Racine, 2002 ; Cattani, Vanolo, 2013), les géographes français n'ont pas encore abordé de front cette question des émotions. Néanmoins, on remarque un intérêt récent pour ce sujet, comme en témoignent la création en 2012 du séminaire « Émotions situées : espaces publics » à l'initiative de S. Tonnelat et M. Aranguren ou bien encore le numéro spécial de la revue *Urbanités* sur les « Plaisirs urbains » en 2014. Non seulement les géographes français s'intéressent de plus en plus aux diverses émotions, mais différents champs de la géographie française prennent peu à peu en charge ce sujet : la géographie du corps (Volvey, 2000 ; Barthe-Deloizy, 2011), du genre ou bien encore de la domination questionne les discours, ainsi que les actes politiques et les construits sociaux par lesquels les individus pensent leurs propres émotions et l'expression de celles-ci dans l'espace. Progressivement, ce sont donc différentes géographies d'émotions diverses qui se dessinent, même si elles restent pour l'instant éclatées.

Cette mobilisation des géographes se justifie d'autant plus que, hors du champ académique, le politique s'empare lui aussi de plus en plus des émotions, à la fois comme discours spatial (pour construire un « mieux vivre » l'espace en favorisant l'intégration socio-spatiale de certaines populations ou, au contraire, pour légitimer des processus d'exclusion et de ségrégation) et comme outil d'action sur et dans l'espace. Les émotions ne sont plus seulement appréhendées dans leur dimension négative – la peur et ses réponses sécuritaires (vidéosurveillance, plan Vigipirate, « emmurement » de quartiers entiers, etc.) –, mais aussi comme une valeur territoriale. Prendre en compte les émotions dans leur pluralité devient presque une injonction pour le politique. Par exemple, lors de la campagne pour les élections municipales de Paris en 2014, A. Hidalgo (PS) et N. Kosciusko-Morizet (UMP) ont dû se positionner à propos du « bon usage » de l'espace nocturne parisien dans les quartiers festifs. Pour certains de leurs électeurs, la géographie de la fête nocturne dessinait une géographie du bruit perçu comme un « mauvais usage » de l'espace et était source de colère. Pour d'autres, cette géographie participait de la vie et de l'identité parisiennes liées aux plaisirs urbains, tout en suscitant des retombées économiques bénéfiques. Entre colère et plaisir, le politique se retrouve ainsi pris dans des conflits d'usage produits par des émotions contradictoires. La co-spatialité des émotions se traduit dans la géographie du politique, tant par les discours spatiaux autour du « bon usage » de l'espace que par les actions du politique dans l'espace, notamment en termes d'aménagement du territoire. Si certaines émotions ont été jusque-là analysées au singulier (la peur par exemple), il convient désormais d'appréhender les émotions au pluriel, tout comme il est nécessaire de questionner, par et avec les émotions, les différents champs de la géographie.

Les géographies des émotions semblent donc pouvoir enrichir notre compréhension des phénomènes spatiaux, non seulement parce qu'elles portent une attention particulière aux expériences spatiales vécues par le(s) sujet(s), mais aussi parce qu'elles se proposent d'intégrer une dimension sensible qui fait encore souvent défaut aux analyses géographiques, et ce principalement

pour des raisons méthodologiques (Olmedo, 2011). Comment en effet prendre en compte les émotions et leurs manifestations, à toutes les échelles (temporelles et spatiales), dans un travail de terrain comme dans les résultats d'une recherche ? Les pratiques et les outils des géographes permettent-ils de saisir ces émotions qu'il s'agisse de celles des autres ou de celles du chercheur ?

## 2. Les émotions des géographes : un impensé ?

Comme le dénonçaient R. Widdowfield (2000) puis L. Bondi après elle (*in Davidson et al.*, 2007), les émotions sont encore un aspect en grande partie inexploré non seulement des savoirs mais des *pratiques* des géographes, et plus encore des géographes français. Ceci est d'autant plus surprenant que, d'un côté, nombre de travaux anglophones puis francophones s'évertuent à questionner la subjectivité et la positionnalité du chercheur, notamment dans son rapport au terrain (Volvey *et al.*, 2012), et que, d'un autre côté, le « tournant émotionnel » amorcé dans les années 2000 a conduit les géographes à s'intéresser aux émotions comme *objets* de recherche (Davidson *et al.*, 2007 ; Smith *et al.*, 2009). Pourquoi les émotions du géographe sont-elles alors si rarement analysées ? Si R. Widdowfield (2000) évoquait plusieurs raisons notamment d'ordre institutionnel, telles que la crainte d'être déconsidéré par ses pairs, il faudrait sans doute prendre en compte dans le cas français une inertie et une résistance particulières de l'héritage rationaliste et universaliste à l'égard des courants anglo-saxons et ceux d'influence post-moderniste (Staszak, 2001 ; Collignon, Staszak, 2004). Dans une perspective positiviste, les émotions en tant qu'elles perturbent la neutralité du chercheur, en tant qu'elles parasitent son jugement, sont avant tout un biais à évacuer.

Au contraire, certains travaux plaident aujourd'hui pour la nécessité d'assumer le fait que le chercheur est aussi une subjectivité, un « sujet-cherchant » (Volvey, 2012 ; Volvey *et al.*, 2012) et un corps engagé dans l'espace. Les émotions sont alors à la fois une manifestation de la subjectivité du chercheur et une invitation à interroger celle-ci pour mieux comprendre son rapport au terrain, pour mieux rendre compte de sa pratique et de sa place vis-à-vis de ce terrain qu'il construit comme sien. Dès lors, mettre à distance ses émotions reviendrait pour le chercheur à se couper d'une partie de sa subjectivité et, à travers elle, de son humanité, c'est-à-dire de ce qui le constitue en tant que sujet et de ce qui le relie aux autres. Ce qui est en jeu n'est donc pas seulement la construction de la subjectivité du chercheur dans sa relation au terrain, mais c'est aussi – et plus fondamentalement – son rapport aux autres, et avec lui la possibilité même que ce « sujet-cherchant » développe des relations intersubjectives (Thien, 2005), sans lesquelles le terrain ne saurait précisément exister. Appréhender nos émotions non comme un biais mais comme une expression de ce qui nous relie au monde et aux autres, permettrait-il de mieux rendre compte de la manière dont nous produisons notre terrain ? Comment explorer la dimension émotionnelle de la réalité qui, si elle est encore ignorée ou du moins minorée, n'en est pas moins constitutive de notre rapport à l'espace en général et à l'espace urbain en particulier (Straus, 1989 ; Thrift, 2004) ? De quels outils disposons-nous pour saisir les dimensions matérielle et immatérielle des émotions ? En s'emparant plus précocement des émotions (Olmedo, 2012 ; Volvey, 2012), certains artistes et cartographes, tel C. Nold (2009) et son *Emotional Cartography*, ont ouvert des voies qu'il reste à explorer. A quelle échelle restituer les émotions (individuelles et collectives) ? Que représenter et comment ?

**Dans ce numéro, nous nous proposons d'aborder en géographes la question des émotions tant dans leur dimension théorique que méthodologique. Les textes, rédigés en français ou en anglais, peuvent être proposés dans les différentes rubriques de la revue :**

- Les « **Carnets de recherches** » accueilleront des articles (30 à 50 000 signes) portant sur des recherches réalisées ou en cours, qui pourront enrichir la réflexion et le débat portant sur les manifestations, traductions et dimensions intrinsèquement spatiales des émotions. Plusieurs axes (non exclusifs) peuvent être envisagés, tels le statut des émotions en géographie, leur place dans les espaces publics et privés ou bien encore leurs spatialités et temporalités.

*Les émotions : objets ou prismes de la géographie ?*

Envisagées initialement comme un biais, le statut des émotions en géographie mérite d'être aujourd'hui interrogé. Peuvent-elles en elles-mêmes constituer de véritables objets de la géographie comment le prétendent les tenants des « géographies émotionnelles » ? Ou ne sont-elles condamnées qu'à être appréhendées indirectement, via les manifestations spatiales, paysagères ou architecturales qu'elles génèrent ? Les émotions sont-elles un phénomène spatial à part entière ou ne sont-elles qu'un prisme pour saisir d'autres phénomènes (tel l'évitement) qui se déploient dans l'espace ? Les différentes émotions doivent-elles en outre être appréhendées séparément, chaque émotion appelant une ou plusieurs géographies, ou devraient-elles, au contraire, être traitées ensemble pour éviter de fragmenter des émotions qui sont de fait le plus souvent entremêlées ?

*Les émotions dans les espaces publics et/ou privés*

Les espaces publics, en tant que lieux de confrontation à l'altérité, sont à première vue des lieux privilégiés d'expression et d'étude des émotions (Racine, Bochet, 2002 ; Aranguren, 2013). Quelles émotions se donnent à voir ou à l'inverse sont réfrénées dans les espaces publics ? Sont-ils uniquement des espaces de déploiement d'émotions collectives, « publiques », que l'on peut partager avec « l'autre » ? Si l'on appréhende les émotions par les espaces publics, quel est alors le rôle du politique, du social ou du culturel dans leur fabrique ? Et inversement, que se passe-t-il quand les émotions « publiques » pénètrent l'espace domestique ? Envisager les émotions dans leurs interactions avec l'espace social ne permet-il pas alors de dépasser le clivage public/privé ?

*Spatialités et temporalités des émotions*

Les attentats du 11 septembre 2001 à New-York ou ceux de janvier 2015 à Paris ont rendu prégnante l'existence d'émotions qui, si elles ont été souvent présentées à tort comme uniformément globales, n'en dépassent pas moins l'échelle locale. Comment s'articulent, s'interpénètrent ou bien encore s'ignorent des émotions globales et locales, extraordinaires et quotidiennes ? Il s'agira ici d'explorer les échelles spatiales des émotions (du micro-local au régional voire au mondial), leurs processus de diffusion (y compris dans l'espace virtuel), ainsi que leurs temporalités (les émotions quotidiennes, celles suscitées par des d'événements hors du commun, leur évolution dans le temps, etc.).

- Les « **Carnets de terrain** » seront destinées à recevoir des contributions, plus courtes (5 000 à 20 000 signes), qui seront l'occasion de revenir sur des expériences de terrain en lien avec les émotions ou sur la manière dont celles-ci peuvent constituer un terrain à part entière.

J. Bernard appelle dans *Terrains Théories* à interroger les émotions comme paradoxalement omniprésentes dans le quotidien et relativement absentes dans le champ des sciences sociales et humaines, notamment pour des problèmes d'ordre méthodologique « aux moments du recueil, de l'organisation et de l'analyse des données d'enquête » (2015a). Ces questions doivent être menées par les géographes, sous peine d'appréhender les émotions collectives à l'aune de leurs propres émotions (biais méthodologiques) ou de négliger la dimension émotionnelle du rapport des sociétés à l'espace (biais théoriques). A quels outils et méthodes recourir pour saisir en géographe les

émotions ? Quelle peut ou doit être la place accordée aux émotions du géographe lui-même dans ses propres recherches ? Les émotions constituent-elles un nouvel outil de la géographie ?

- Les « **Carnets de lectures** » sont consacrés à des textes courts (10 000 signes) qui éclaireront aussi bien des travaux pionniers et fondateurs portant sur l'étude des émotions en sciences humaines (aussi bien en géographie, en aménagement et en urbanisme, qu'en histoire, en sociologie, en philosophie ou en anthropologie) que des approches plus contemporaines.

**Par ailleurs, ce numéro pourra comporter, dans chacune des rubriques, un certain nombre d'articles hors du thème de cet appel à contribution, dès lors qu'ils s'inscrivent dans la ligne éditoriale de la revue.**

#### **Les coordinatrices du numéro**

- **PAULINE GUINARD**, Maître de conférences en géographie à l'Ecole Normale Supérieure de Paris, UMR LAVUE - Mosaïques ,UMR IHMC (associée)
- **BENEDICTE TRATNJEK** doctorante en géographie à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), laboratoire junior Sciences dessinées (ENS-Lyon)

### **INFORMATIONS PRATIQUES**

- Les **résumés** des articles sont attendus pour le **15 juin** (longueur de 2000 signes).
- Les **articles**, accompagnés d'une présentation succincte de l'auteur (mentionnant l'institution de rattachement, le statut, ainsi que les publications et/ou communications récentes), sont attendus pour le **15 septembre** 2015 et doivent être envoyés à l'adresse suivante : [lescarnetsdegéographes@gmail.com](mailto:lescarnetsdegéographes@gmail.com)
- La publication du numéro est prévue pour avril 2016.
- Les articles seront relus par deux évaluateurs anonymes, appartenant aux comités de rédaction et comité scientifique de la revue ou spécialistes extérieurs. Pour plus d'informations sur le format à respecter, voir : [http://www.carnetsdegeographes.org/soumettre\\_article.php](http://www.carnetsdegeographes.org/soumettre_article.php)

### **RÉFÉRENCES**

- Anderson K., Smith S., 2001, "Editorial: Emotional geographies", *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 26, n°1, pp. 7-10.
- Appadurai A., 2005, *Après le colonialisme: les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot & Rivages.
- Aranguren M., 2013, *La transaction émotionnelle comme unité d'action : Une méthodologie pour l'étude des émotions situées*, Paris : EHESS.
- Barthe-Deloizo F., 2011, « Le corps peut-il être « un objet » du savoir géographique ? Ou comment interroger le corps pour mieux comprendre l'espace des sociétés ? », *Géographie et cultures*, n°80, pp. 229-247.

- Bernard J., 2015a, « Éclairer un point aveugle », *Terrains Théories*, n°2, en ligne : <http://teth.revues.org/268>
- Bernard J., 2015b, « Les voies d'approche des émotions. Enjeu de définition et catégorisations », *Terrains Théories*, n°2, en ligne : <http://teth.revues.org/196>
- Bochet B., Racine J.-B., 2002, « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », *Géocarrefour*, vol. 77, pp. 117-132.
- Cattan N., Vanolo A., 2013, "Gay and lesbian emotional geographies of clubbing: reflections from Paris and Turin", *Gender, Place & Culture*, pp.1-18.
- Célérier F. (dir.), 2014, « Plaisirs urbains », *Urbanités*, n°3, en ligne : <http://www.revue-urbanites.fr/3-plaisirs-urbains/>
- Collignon B., Staszak, J.-F., 2004, « Que faire de la géographie postmoderniste ? », *L'Espace géographique*, 33(1), pp. 38-42.
- Crapanzano V., 1994, « Réflexions sur une anthropologie des émotions », *Terrain*, n°22, pp. 109-117.
- Davidson J., Milligan C., 2004, "Embodying emotion, sensing space: introducing emotional geographies", *Social and Cultural Geography*, vol. 5, n°4/2004, pp. 523-532.
- Davidson J., Bondi L., Smith M., 2007, *Emotional geographies*, Aldershot: Ashgate.
- Dawson A., 2005, "Geography of Fear: Crime and the Transformation of Public Space in Post-Apartheid South Africa", in Low S., Smith N. (dir.), *The Politics Of Public Space*, New York, Abingdon: Routledge, pp. 123-142.
- Deluermoz Q., Fureix E., Mazurel H., Oualdi M., 2013, « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n°47, pp. 155-189.
- Elias N., 1987, *La société des individus*, Paris: Fayard.
- Ernisse G. (dir.), 1994. « Les émotions », *Terrain*, n°22.
- Gervais-Lambony, P., 2012, « Nostalgies citadines en Afrique du Sud », *EspacesTemps.net*, en ligne : <http://www.espacestemp.net/articles/nostalgies-citadines-en-afrique-sud/>
- Nold C., 2009, *Emotional Cartography. Technologies of the Self*, auto-édition, en ligne : <http://emotionalcartography.net/EmotionalCartography.pdf>
- Olmedo E., 2012, « Cartographier les interstices de la ville », *Strabic*, en ligne : <http://strabic.fr/Cartographier-les-interstices-de.html>
- Olmedo E., 2011, « Cartographie sensible, émotions et imaginaire », *Visions cartographiques*, en ligne : <http://blog.mondediplo.net/2011-09-19-Cartographie-sensible-emotions-et-imaginaire>
- Pain R., Smith S.J., 2008, *Fear: Critical Geopolitics and Everyday Life*, Aldershot, Burlington: Ashgate Publishing Limited.
- Rosaldo M., 1980, *Knowledge and Passion: Ilongot Notions of Self and Social Life*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Roux M., 1999, *Géographie et complexité: les espaces de la nostalgie*, Paris : L'Harmattan.
- Shouse E., 2005, "Feeling, Emotion, Affect", *M/C Journal*, 8(6), en ligne : <http://journal.media-culture.org.au/0512/03-shouse.php>.
- Slepoj V., 1997, *Géographie des sentiments*, Paris: Payot & Rivages.
- Smith M. et al., 2009. *Emotion, place and culture*, Farnham: Ashgate.
- Staszak J.-F., 2001, *Géographies anglo-saxonnes: tendances contemporaines*, Paris: Belin.
- Straus E., 1989, *Du sens des sens: contribution à l'étude des fondements de la psychologie*, Grenoble: J. Millon.

- Thien D., 2005, "After or beyond feeling? A consideration of affect and emotion in geography", *Area*, 37(4), pp. 450–454.
- Thrift N., 2004, "Intensities of feeling: towards a spatial politics of affect", *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 86(1), pp. 57–78.
- Tuan Y., 1979, *Landscapes of fear*, Minneapolis: University of Minnesota press.
- Turner J., Stets J., 2005, *Sociology of emotions*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Volvey A., 2012. *Transitionnelles géographies : Sur le terrain de la créativité artistique et scientifique*, Habilitation à diriger des recherches, Université Lumière - Lyon II.
- Volvey A., Calberac Y., Houssay-Holzschuch M., 2012, « Terrains de je. (Du) sujet (au) géographique », *Annales de géographie*, n° 687-688(5), pp. 441-461.
- Volvey A., 2000, « L'espace vu du corps », dans Lévy Jacques et Lussault Michel (dir.), *Logiques de l'espace, Esprits des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, pp. 319-332.
- Widdowfield R., 2000, "The place of emotions in academic research", *Area*, 32(2), pp.199–208.